

Me BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE
D'UNE MAISON D'HABITATION
SISE A VALSERHONE (01200) BELLEGARDE-SUR-VALSERINE
128 RUE DES JONQUILLES
SUR LA MISE à PRIX DE 60.000,00 €**

**avec possibilité de baisse de mise à prix de MOITIE (1/2) en cas de carence d'enchère
OUTRE CHARGES, FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE**

**ADJUDICATION le MARDI 30 JUIN 2026 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

Cette vente est poursuivie à la requête de la SELARL MJ SYNERGIE, mandataires judiciaires, au capital de 150.000 €, siège social à LYON (69003), 136 Cours Lafayette, identifiée au SIREN sous le n° 538.422.056 et immatriculée au RCS de LYON, représentée par Maître FC DESPRAT, demeurant 22 Rue du Cordier à BOURG EN BRESSE (01000), agissant en qualité de liquidateur de fonction à laquelle elle a été désignée aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de BOURG EN BRESSE en date du 11 Janvier 2023.

Ayant pour Avocat Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de VALSERHONE (01200), 128 Rue des Jonquilles,

Une maison à usage d'habitation avec terrain attenant, cadastrée **Section AM numéro 23**, lieudit « Rue des Jonquilles », pour 02 ares 20 centiares.

Mitoyenne en sa partie Sud. Façade en cours de travaux.

Restauration récente. Pas d'installation de chauffage.

Entrée, salon, toilettes, cuisine/salle à manger, trois chambres à l'étage, salle de bains/WC et garage.

Surface habitable de 89,58 m². Les lieux sont occupés par les propriétaires.

Visite par Me Valérie BURINE, Commissaire de Justice à VALSERHONE, le Jeudi 11 Juin 2026, de 10 h à 11 h.

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN SEUL LOT au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, au PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000), le **MARDI TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX A QUATORZE HEURES (Mardi 30 Juin 2026, à 14 Heures)**, sur la mise à prix de **SOIXANTE MILLE EUROS**, avec possibilité de baisse de mise à prix de **MOITIE (1/2) en cas de carence d'enchère**, OUTRE CHARGES, frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST